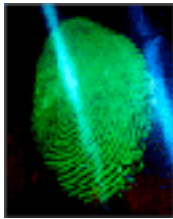


Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article10234>

La carte d'embarquement biométrique testée chez Air France (reportage filmé)

- Technologie -



Date de mise en ligne : mercredi 18 mars 2009

Spyworld Actu

Air France a présenté à la presse un nouveau mode d'embarquement à bord de ses appareils. Il utilise une carte à puce qui contient les empreintes digitales du passager. Le test concerne 1500 passagers de la ligne Paris-Amsterdam.

Quatre portiques d'un nouveau genre équipent autant de portes d'embarquement dans le terminal F de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

Mis en place par Air France, ils illustrent la volonté de la compagnie de fluidifier la circulation des passagers dans l'aérogare à grands renforts de technologie.

Quelque 1500 voyageurs, fidèles de la ligne Paris-Amsterdam, testent ainsi depuis quelques jours un nouveau mode d'enregistrement automatique, baptisé smartboarding. Tous ces passagers sont les porteurs d'une carte à puce qui renferme, de façon chiffrée, des informations personnelles comme leurs noms et prénoms ainsi que les empreintes dactyloscopiques de leurs deux index.

Après avoir réservé leur voyage sur le site Web de la compagnie, et même choisi leur siège dans l'avion, les passagers n'ont plus guère de démarche à effectuer. Une fois dans l'aéroport, il leur suffit, pour s'enregistrer, d'insérer leur carte smartboarding dans une borne dédiée.

Celle-ci imprime alors la carte d'embarquement directement au verso de la carte smartboarding, en recourant à une encre thermique permettant de réutiliser 500 fois le support. Il ne reste plus aux passagers qu'à déposer leurs bagages, puis à franchir les contrôles de sécurité, pour pénétrer dans la salle d'embarquement. Là, plus besoin de prendre place dans la file de voyageurs attendant qu'une hôtesse contrôle leur carte d'embarquement avant de se diriger vers l'avion.

Les porteurs de la carte smartboarding ont à leur disposition des portails sur lesquels il leur suffit de poser la dite carte. Dernière étape : les passagers apposent leur index sur un lecteur, qui va scanner leurs empreintes digitales et s'assurer qu'ils sont effectivement les porteurs de la carte. Le portique s'ouvre et laisse les passagers rejoindre l'avion.

Nous avons réalisé un reportage filmé lors de la présentation faite par Air France [de ce nouveau mode d'identification et d'authentification des passagers](#).

Pas de stockage centralisé de données biométriques

Avant de savoir si ce système est appelé à être déployé sur l'ensemble des vols Air France, la compagnie étudiera les retours d'expérience des 1500 voyageurs qui testent le dispositif. La compagnie aérienne ne voit cependant guère de raison qui pourraient conduire ses clients à rejeter le smartboarding.

Le point le plus sensible - la sécurité des données personnelles - semble ne pas prêter lieu à la polémique : aucun stockage centralisé n'est effectué, les empreintes digitales sont présentes seulement sur la puce de la carte détenue par les passagers.

La carte d'embarquement biométrique testée chez Air France (reportage filmé)

En parallèle de cette expérimentation du système smartboarding, Air France a déjà mis en oeuvre une batterie d'autres innovations, regroupées sous l'appellation d'e-services. Les voyageurs peuvent ainsi recevoir leur carte d'embarquement sur leur téléphone mobile sous forme de code barre - par SMS, MMS ou courriel.

Ils n'ont alors que l'écran de leur téléphone à présenter aux différents points de contrôle depuis l'enregistrement des bagages jusqu'à la montée dans l'avion. Air France teste également, dans le terminal 2C de Charles de Gaulle, l'application de puces RFID sur les bagages. Les valises et autres sacs sont censés être mieux localisés et les étiquettes à radiofréquences devraient permettre, grâce à la présence de lecteurs dans les zones de tri, d'éviter les pertes de bagages lors des correspondances.

Air France ne rechigne pas à communiquer sur les innovations mises en place. En revanche, le groupe est plus frileux lorsqu'il s'agit d'évoquer les sommes consacrées à la mise au point de ces nouveautés. « Plusieurs dizaines de personnes travaillent en interne sur les services mobiles, finit par concéder Laurent Petitmangin, responsable marketing produits et services au sol. Ces salariés d'Air France sont répartis entre la R&D, l'assistance maîtrise d'ouvrage et les services informatiques. A leurs côtés, cinq personnes sont exclusivement chargées du débogage. »

Post-scriptum :

<http://securite.reseaux-telecoms.ne...>